**Le collège La Pléiade exige les moyens de ralentir la propagation du virus, de protéger ses élèves et ses personnels ainsi que leurs entourages !**

Ce lundi 9 novembre 2020, une trentaine de personnels du collège La Pléiade à Sevran ont fait valoir leur droit de retrait pour danger grave et imminent.

 Les raisons pour lesquelles nous faisons valoir notre droit de retrait sont d’ordre sanitaire :

- alors que la France entière est appelée à se confiner au maximum pour ralentir la propagation du virus, nous, les 678 élèves et les 96 personnels du collège, nous brassons chaque jour au sein de notre établissement ;

- l’un des points faibles du protocole concerne la dimension des salles, l’étroitesse des couloirs et la taille de la cour de récréation qui ne permettent pas de respecter la distanciation physique entre élèves. À défaut de pouvoir agrandir notre établissement, nous exigeons la diminution des effectifs des élèves présents au collège ;

- le moment de la restauration anéantit tous les efforts qui auraient pu être entrepris grâce à l’organisation particulière des autres moments de la journée. Afin de mettre en place les deux services nécessaires à la distanciation physique des élèves, sans masque, et la désinfection obligatoire entre les deux services, nous exigeons le recrutement des personnels ATTEE et AED nécessaires.

 Nous avons rédigé un contre-protocole détaillant l’organisation des déplacements des élèves aux interclasses, leur entrée et sortie échelonnées, leur accompagnement dans la cour de récréation, la présence des 6e à temps plein au collège, la présence des 5e, 4e et 3e à mi-temps, en demi-groupe, l’organisation de la restauration ainsi que les temps dédiés à l’accompagnement éducatif.

 C’est bien parce que nous ne voulons pas revivre le confinement du printemps, ses cours à distance, ses difficultés numériques, la perte de sens dans les apprentissages et le décrochage de certains élèves que nous voulons mettre en place ce contre-protocole urgemment.